



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 13 septembre 2021

Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : QP4784 – SW/rg

Objet: Question parlementaire n°4784 du 30 juillet 2021 de Monsieur le Député François Benoy

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse commune à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Pour le Ministre de l'Économie



Luc Decker
Conseiller

Dossier suivi par : Stéphanie Wagemans, tél : 247-88425 ; email : stephanie.wagemans@eco.etat.lu

Réponse commune de Monsieur le ministre de l'Économie, Franz Fayot, de Madame la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, et de Madame la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg à la question parlementaire n°4784 du 2 août 2021 de Monsieur le Député François Benoy au sujet de l'impact des événements météorologiques extrêmes sur les zones d'activités économiques

Le ministère de l'Économie, l'Administration de la Gestion de l'Eau et le CGDIS sont en contact régulier concernant les infrastructures de sécurité en place et projetées dans les zones d'activités économiques nationales, même si les travaux du groupe de travail n'ont pas avancé de la manière escomptée, notamment à cause du contexte de la crise du Covid-19.

Les bassins de rétention d'eau pluviale des zones d'activités économiques nationales n'ont présenté aucune défaillance lors des fortes précipitations de mi-juillet. Ils n'ont pas été impactés par les inondations, notamment grâce à la situation géographique des zones d'activités économiques nationales en dehors des territoires sujets à un risque d'inondation.

Aucune entreprise sise dans une zone d'activités économiques nationale n'a informé la Direction des infrastructures du ministère de l'Économie avoir subi des dégâts ou dommages suite aux fortes pluies et inondations de la mi-juillet.